

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt trois

Le 27 mars

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 16 mars 2023

Date d'affichage 16 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 29

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicole ANTHORE, Virginie DALY, Nadia DAMART, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Nadège GRUDE, Marc DURAN, Aurélie TRAORE et Allan BERTU et **avaient respectivement donné pouvoir à :** Elodie CAPLIER, Thierry RENOUF, Jean-Paul GAUCHARD et Jean-Claude ESTIENNE.

Absents excusés : Nadège GRUDE, Marc DURAN, Aurélie TRAORE et Allan BERTU.

Secrétaire de séance : Sylvain JOBEY et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2023-044 – ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE – PROJET D'INVESTISSEMENT SUR LE PARC INSTRUMENTAL ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre de la sollicitation de l'aide à l'investissement faite auprès du service des affaires culturelles du Département du Calvados par l'École Municipale de Musique et de Danse d'IFS, il est demandé de fournir la délibération approuvant le dit projet.

L'aide à l'investissement du Département :

- A pour objectif de contribuer au renouvellement du parc instrumental des établissements d'enseignement artistique et du matériel à but pédagogique ;
- Contribue à favoriser et encourager le principe de location des instruments pour l'ensemble des élèves ;
- Renforce et soutient le développement des pratiques collectives et de ses équipements ;
- Participe et encourage les projets d'ouverture vers les pratiques amateurs ;
- Apporte son aide à la création des orchestres à l'école (OAE).

Le projet d'investissement 2023 :

- Couvre les besoins liés à l'acquisition des instruments en vue du renouvellement du parc instrumental de l'EMMD ;
- Permet de faire l'acquisition de matériel pédagogique destiné à l'ensemble des élèves de l'établissement et ce, dans le cadre des projets pédagogiques transversaux.

Il mentionne la liste détaillée suivante :

I violoncelle 3/4	La classe de violoncelle voit arriver de nouveaux élèves chaque année et le besoin d'assurer de la continuité dans les changements de taille reste un souci lors de chacune des rentrées.
I banquette de piano (hydraulique)	Nous possédons 5 pianos acoustiques au sein de l'établissement et le parc des assises se fait vieux. Certains modèles ou tabourets de piano ne tiennent plus le réglage.

1 violon ¾ + 1 violon ½	La classe de violon et d'alto voit arriver de nouveaux élèves chaque année. Malgré l'investissement réalisé sur les exercices précédents, nous ne possédons pas suffisamment de violons de la taille ¾ et ½, à destination de l'adolescent et de l'adulte, afin de pouvoir répondre à la demande.
Bongos (3 paires)	Notre projet d'école est basé sur la méthode O'Passo (apprentissage rythmique et mélodique axé sur le mouvement corporel et les repères dans l'espace). Ces percussions viennent équiper les cours de formation musicale afin de pouvoir travailler encore davantage sur le ressenti. (cette dépense, prévue initialement en 2022, n'a pu être réalisée).
2 enceintes portables	Nous manquons encore de moyens de diffusion et ces enceintes permettent avec qualité, efficacité et simplicité, d'équiper les classes afin d'aborder le travail d'écoute ainsi que l'accompagnement de certains élèves. L'objectif, à terme, est d'équiper chacune des salles d'un matériel de diffusion pratique, complet dans son utilisation, mobile et de qualité.
Housse euphonium	Produit devenu indispensable permettant d'alléger considérablement le poids supporté par l'élève. Cet instrument (euphonium) mis en location, est livré dans une boîte intransportable pour de jeunes élèves. Possibilité pratique de port sur le dos.
6 pupitres de type Manhasset (symphony noir)	Ce matériel équipe l'ensemble des salles sur deux sites et vient à manquer au sein des pratiques collectives aux effectifs croissants.

Investissement envisagé (en HT) :

Instrument et matériel	Nombre	Sera proposé à la location (oui/non)	Tarif annuel de location	Coût prévisionnel de l'achat HT
1 violoncelle ¾	1	Oui	86 €	1 700 €
1 banquette de piano (hydraulique)	1	Non	/	265,83 €
1 violon ¾ + 1 violon ½	2	Oui	86 €	1 467 €
Bongos (3 paires)	3	Outil pédagogique (utilisation sur place)	/	170,40 €
2 enceintes portables	2	Mis à dispo.	/	240 €
1 housse pour euphonium	1	Oui (complémentaire de l'instrument)	86 €	162,50 €
6 pupitres (Manhasset)	6	/	/	295,20 €
Budget total investissement HT				4 300,93 €

Il est à noter que l'aide potentielle à l'investissement peut couvrir 50 % du montant global envisagé.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la validation de ce projet d'investissement 2023 visant à pourvoir aux besoins d'équipement du parc instrumental de l'École Municipale de Musique et de Danse. Le montant de cet investissement s'élève à 4 300,93 € HT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le budget 2023 ;

VU l'avis de la commission « Culture, Animation du territoire, Participation citoyenne et Coopération décentralisée » réunie le 22 mars 2023 ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville d'assurer le renouvellement du parc instrumental de l'École Municipale de Musique et de Danse et d'accompagner les projets pédagogiques en les dotant des moyens nécessaires adaptés ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

ADOpte le projet d'investissement 2023 de l'École Municipale de Musique et de Danse dédié aux dépenses inhérentes au renouvellement du parc instrumental ainsi qu'aux différentes acquisitions matérielles, et ce afin d'accompagner les projets pédagogiques.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Département pour tout financement mobilisable pour ces investissements.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 27 mars 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 30 mars 2023

Affichée le : 30 mars 2023

Acte à classer

2023-044

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-03-30T11-07-50.00 (MI244124542)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230330-2023-044-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : École Municipale de Musique et de Danse - Projet d'investissement sur le parc instrumental et matériel pédagogique

Date de décision : 30/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [044.PDF](#)

Multicanal : Non

[Classer](#)

[Annuler](#)

[Préparé](#)

Date 30/03/23 à 10:34

Par [LELONG EMILIE](#)

[Transmis](#)

Date 30/03/23 à 11:07

Par [LELONG EMILIE](#)

[Accusé de réception](#)

Date 30/03/23 à 11:15